

## TERMES DE REFERENCES – MISSION DE CONSULTANCE

### CENTRE REGIONAL D'EXPERTISE, DE FORMATION ET D'INNOVATION DEDIE A LA GESTION DES RISQUES ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nom de l'organisation mandataire :	Croix-Rouge française (CRf) – PIROI (Plate-forme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien)
Intitulé du(es) projet(s) :	Elaboration d'un plan d'action pour l'implantation et la mise en œuvre du Centre régional d'expertise, de formation et d'innovation
Localisation des opérations/activités :	Ile de la Réunion
Date de publication :	22 décembre 2015
Dates prévisionnelles de la mission :	Du 15 février (au plus tard) au 15 mai 2016 (3 mois)
Profil du consultant :	Accompagnement stratégique et diagnostic institutionnel et organisationnel ; expertise en suivi-évaluation de programmes humanitaires et/ou en gestion des risques de catastrophes ; expertise en création d'établissement et en ingénierie financière ; connaissance du Mouvement International de la Croix-Rouge et de la zone Sud-ouest de l'Océan Indien ; Excellentes qualités rédactionnelles en français.

### Contexte de la mission

#### A. Les pays de l'océan Indien face aux risques naturels

Chaque année, près de 211 millions de personnes sont affectées par des catastrophes naturelles selon les Nations Unies<sup>1</sup>. La Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) estime que 6 700 désastres ont eu lieu au cours des dix dernières années. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des aléas naturels, en partie liée aux changements climatiques, n'épargne pas les populations du sud-ouest de l'océan Indien. Les populations touchées sont sans cesse plus nombreuses : 170 000 sinistrés en 1990, 580 000 en 2000, 670 000 en 2010.

---

<sup>1</sup> Estimation établie sur la moyenne 2003-2012: <http://www.un.org/fr/humanitarian/overview/disaster.shtml> 03/09/2014

Tous les aléas d'origine géologique et météorologique sont représentés dans la sous-région Océan Indien. Les cyclones, les inondations, les sécheresses surviennent chaque année et d'autres aléas naturels peuvent accroître les risques de catastrophes de manière simultanée (mouvements de terrain, éruptions volcaniques, tsunامي, feux de forêts, séismes).

Les pays d'Afrique de l'Est, notamment le Mozambique et la Tanzanie, partagent des dénominateurs communs : une population importante, vulnérable face aux risques et inégalement répartie sur un vaste territoire national. Les difficultés de mobilité et de communication sur ces territoires compliquent la gestion des catastrophes. Les indicateurs de développement des îles du sud-ouest de l'océan Indien (Madagascar, Comores, Seychelles, Maurice ainsi que La Réunion et Mayotte) révèlent de fortes vulnérabilités aux aléas naturels qui, de par le changement climatique, seront de plus en plus intenses.

Au cours de la saison cyclonique 2013/2014, pas moins de 4 catastrophes ont touché l'Union des Comores, la Tanzanie et les Seychelles. Le bilan de l'année précédente était encore plus alarmant. Le 25 janvier 2013, le gouvernement du Mozambique lançait un appel à l'aide internationale à la suite d'inondations qui ont affecté près de 250 000 personnes. L'île Maurice non plus n'a pas été épargnée par les inondations successives qui se sont produites en février, puis en mars 2013, tandis que le bilan du passage du cyclone Haruna à Madagascar faisait plus de 42 000 sinistrés.

Selon une moyenne établie au cours des quinze dernières années, ce type d'événements touche chaque année 1,7 millions de personnes dans la sous-région. Ces derniers causent des pertes économiques dont le montant total a été évalué à 2,4 milliards de dollars au cours de la même période. De fait, les catastrophes naturelles ont des conséquences directes, en termes d'accès à l'eau potable et à l'habitat. Elles ont aussi des implications à plus long terme en compromettant l'accès à la santé, à l'éducation et à la sécurité alimentaire dans la majorité des pays de la zone sud-ouest de l'océan Indien, qui sont confrontés à des problèmes structurels de développement (faible développement des infrastructures et des services publics, marchés enclavés etc.) et à des enjeux stratégiques communs liés à l'insularité.

Ce constat est d'autant plus inquiétant que la situation risque de s'aggraver. Le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de 2013 confirme que la variabilité climatique engendre un renforcement de l'intensité et de la fréquence des aléas les plus dommageables pour la région océan Indien : à savoir les cyclones, les inondations et les sécheresses. Ce constat a été partagé par les pays de l'océan Indien, réunis à Samoa du 1er au 4 septembre 2014, aux côtés d'autres États insulaires affectés par le changement climatique, à l'occasion de la 3ème conférence internationale dédiée aux Petits États Insulaires en Développement (PEID).

Par ailleurs, la dangerosité des événements climatiques n'est pas uniquement due à un accroissement de l'intensité des aléas naturels, mais également à l'apparition de facteurs d'origine anthropique : déforestation, construction en zones à risques, dégradation des infrastructures naturelles etc.

## B. Présentation du programme PIROI

Dès 1999, la Commission de l'Océan Indien soulignait l'intérêt d'un projet régional de gestion des risques de catastrophes, destiné à réduire le niveau du risque et à garantir la protection des biens et des personnes, ainsi que le développement socio-économique durable de la zone sud-ouest de l'océan Indien. La nécessité de mettre en place une base régionale de réponse aux catastrophes a été assumée par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de la région.

Depuis 2000, la Croix Rouge française, à travers la Plate-forme d'Intervention Régionale pour l'Océan Indien (PIROI : <http://piroi.croix-rouge.fr> ), travaille en étroite coordination avec les composantes internationales de la Croix-Rouge à la structuration et au renforcement des capacités de préparation et de réponse aux catastrophes des Sociétés nationales membres de la plate-forme (France – La Réunion/Mayotte, Comores, Madagascar, Seychelles, Maurice, Mozambique, Tanzanie).

Dans le cadre de son plan d'action 2014-2020, la PIROI travaille sur le plan régional à la mise en œuvre d'un programme de gestion des risques de catastrophes, dont les quatre orientations stratégiques sont les suivantes :

- OS 1 : Promouvoir l'intégration de la gestion des risques de catastrophes**, au sein des politiques nationales des pays du sud-ouest de l'océan Indien, dans un contexte de changement climatique,
- OS 2 : La résilience des populations** du sud-ouest de l'Océan Indien face aux risques et aux conséquences du changement climatique est renforcée,
- OS 3 : Les Sociétés Nationales CR/CR** répondent efficacement aux catastrophes naturelles en s'appuyant sur des **moyens humains et matériels adaptés**,
- OS 4 : Un centre régional d'expertise, de formation et d'innovation**, dédié à la gestion des risques et au changement climatique renforce les capacités des acteurs de la zone sud-ouest de l'Océan Indien ;

La préparation aux catastrophes est l'un des objectifs majeurs du programme, cette préparation passe par la formation des équipiers, mais également par la mutualisation des moyens de réponse aux urgences avec le pré positionnement de stocks de secours dans chacun des pays membres de la PIROI.

La PIROI intervient également sur des programmes post-urgence de réhabilitation dans les domaines de la santé, de l'accès à l'eau potable et de l'aide à la reconstruction de l'habitat.

Enfin, un volet de Réduction des Risques de Catastrophes a également été mis en place depuis 2011 à travers le projet *Paré pas Paré* de sensibilisation et de préparation des Réunionnais aux 7 risques naturels majeurs pouvant affecter l'île. Ce volet est amené à être développé dans les pays de la région en lien avec les Sociétés Nationales membres de la PIROI.

### C. Besoins identifiés en matière d'expertise en gestion des risques

En tant qu'acteur régional de la gestion des risques de catastrophe, la PIROI mène depuis 2001 un ensemble de projets intégrés au cycle de gestion des catastrophes. Les départements réunionnais, mahorais et les pays du sud-ouest de l'océan Indien sont pourtant confrontés à un manque de moyens et d'infrastructures permettant de développer une expertise internationale en gestion des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique.

Dans le cadre du renforcement des capacités de ses partenaires, la PIROI organise depuis quinze ans de nombreux ateliers et formations sur les différentes composantes de la gestion des risques, qu'il s'agisse de plaidoyer, de prévention et de préparation aux catastrophes.

Face aux besoins grandissants de la région sud-ouest de l'océan Indien, ni la PIROI, ni les autres acteurs de la gestion des risques présents dans la zone ne disposent d'infrastructures dédiées et d'un centre de référence permettant d'organiser des ateliers, des formations et des exercices de simulations face aux risques cyclonique, inondations etc.

Il semble également nécessaire de promouvoir la recherche appliquée à la gestion des risques auxquels est confrontée la zone sud-ouest de l'océan Indien et d'intégrer à ce centre un « pool » d'évaluateurs opérationnels en matière de conception, de suivi et d'évaluation de projets en gestion des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique.

Par ailleurs, avec plus de 40 opérations d'urgence menées au cours des dix dernières années suite à des catastrophes naturelles et sanitaires et face à l'accroissement constant des déploiements de matériel de la PIROI<sup>2</sup>, l'augmentation des capacités de stockage, le développement de nouveaux outils et la mutualisation des moyens constituent aujourd'hui des impératifs.

Pour remédier à ce manque d'infrastructure et de capacités et ainsi renforcer son programme de coopération, la PIROI propose de créer un **Centre régional d'expertise, de formation et d'innovation dédié à la gestion des risques et au changement climatique : le PIROI Center**. La mise en place de cette nouvelle structure constitue l'orientation stratégique 4 du plan d'action 2014-2020 de la PIROI.

---

<sup>2</sup> En 2015, pour la troisième fois après 2012 et 2014, la PIROI a déployé la quasi-totalité de ses stocks. Il est probable que les stocks de la PIROI (correspondant aux capacités maximales de stockage dans ses entrepôts) n'auraient pas été suffisants pour répondre aux besoins de populations sinistrées si la zone avait subi une catastrophe supplémentaire ou de plus grande ampleur.

### **Préambule**

Une évaluation externe, réalisée à la fin de l'année 2014, confirme la pertinence d'une telle structure et l'intérêt des acteurs impliqués dans la gestion des risques de catastrophes. Les conclusions de cette évaluation ont également mis en avant que la création d'un centre régional permettrait de « faciliter la mobilisation de nouveaux partenariats pour la réduction des risques et l'adaptation au changement climatique dans la région, d'utiliser et de valoriser les ressources locales et régionales et d'en construire de nouvelles».

De plus, des préconisations architecturales et environnementales, formulées en septembre 2015 dans le cadre d'une étude préliminaire, ont notamment permis d'estimer le coût de construction de la nouvelle structure (hors foncier et équipements), incluant les bureaux de la PIROI, un entrepôt redimensionné, un espace de formation ainsi que les aménagements extérieurs.

L'objectif général de la mission de consultance consiste à « **Elaborer un plan d'action pour l'implantation et la mise en œuvre du Centre régional d'expertise, de formation et d'innovation de la PIROI** ».

Plus spécifiquement, les objectifs suivants seront visés :

#### **1. Développer l'implantation et l'offre de services du PIROI Center dans les domaines de la Gestion des Risques de Catastrophes (GRC) et de l'adaptation au changement climatique**

En prêtant une attention particulière à l'articulation entre l'implantation du futur centre et le programme PIROI en cours (plan d'action 2014-2020) :

- ✓ Développer l'offre globale du centre en matière d'*expertise* liée à la gestion des risques et au changement climatique (bases de données physique et virtuelle, services de consultance, évaluation et capitalisation des projets, etc.) ;
- ✓ Développer l'offre de *formation* du centre : publics visés, catalogue de formations (formation initiale et formation continue), agenda de formations, besoins organisationnels (partenaires, création de contenus, espaces intérieurs et extérieurs, matériels), coûts des formations ;
- ✓ Développer la stratégie de *Recherche et Innovation* du PIROI Center (veille, développement, test, documentation et publication, implémentation d'outils innovants) ;
- ✓ Initier la mise en place d'un centre de ressources (veille, capitalisation des documents GRC de la zone OI...).

**2. Etablir des partenariats avec des organismes pouvant être impliqués dans les activités du PIROI Center**

- ✓ Prospector/identifier et rencontrer des organismes partenaires potentiels pouvant être impliqués (expertise, formation, innovation) ;
- ✓ Formaliser des liens de partenariat avec les organismes identifiés ;
- ✓ Consolider/mettre à jour les partenariats existants dans le cadre d'une collaboration au sein du centre régional ;
- ✓ Etablir un annuaire des partenaires.

**3. Définir les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à l'implantation et au fonctionnement de la nouvelle structure du PIROI Center**

- ✓ Elaborer le plan de développement du Centre sur une période initiale de 10 ans : plan opérationnel, étapes clés, besoins et plan de financement ;
- ✓ Définir le budget prévisionnel de construction sur la base des préconisations architecturales et environnementales ;
- ✓ Définir les ressources humaines et matérielles nécessaires à la mise en œuvre progressive de l'ensemble des activités du Centre.
- ✓ Etudier les possibilités d'intégration d'activités génératrices de revenus en tenant compte de la spécificité des sources de financement et définir les modalités de gestion administratives et financières à mettre en place ;

**4. Développer et rédiger l'Orientation Stratégique 4 (OS4) du plan d'action 2014 – 2020 de la PIROI**

En étroite collaboration avec le responsable PMER (planification, monitoring, évaluation et reporting) de la PIROI :

- ✓ Rédiger les parties narrative et financière de l'OS4 spécifiques à la création du PIROI Center, (construction, implantation, fonctionnement) ;
- ✓ Etablir un cadre logique ;
- ✓ Etablir un budget programme ;
- ✓ Etablir un chronogramme d'exécution du projet ;
- ✓ Rédiger une fiche résumée à des fins de communication

## Méthodologie

### A. Méthode

Il est attendu du consultant une présentation précise de la méthodologie proposée dans son offre technique et financière. Les aspects suivants seront présentés (liste non exhaustive) :

- Les résultats attendus de chaque étape de travail ;
- Les méthodes et outils utilisés ;
- Un planning de mission, incluant une phase de restitution et d'intégration de commentaires émis par la PIROI à l'issue de cette même restitution. Au moins 3 restitutions (2 intermédiaires et 1 finale) auront lieu au cours de la réalisation de l'étude afin d'accompagner le consultant dans la réalisation de sa mission.

A noter que :

- Le projet devra tenir compte des partenariats PIROI en cours, des actions menées par la PIROI et les acteurs Croix-Rouge/Croissant-Rouge de la région océan Indien à ce jour (en termes de formations et ateliers notamment)
- Ce projet devra tenir compte des autres acteurs impliqués en gestion des risques à La Réunion et dans la zone sud-ouest de l'océan Indien afin que l'action envisagée soit parfaitement complémentaire

### B. Réunion de cadrage par le comité de suivi de l'évaluation

Un comité de suivi de la mission de consultance est constitué du chef de délégation régionale, du responsable gestion des risques de catastrophes, du responsable administration-finance, du responsable logistique et du responsable PMER (planification, monitoring, évaluation et reporting) de la PIROI.

Le consultant devra rencontrer le comité de suivi à la PIROI avant le début de la mission. L'objectif de la réunion de cadrage est de faciliter la mise en œuvre de la mission et de valider le cas échéant les modifications apportées à la méthodologie et au calendrier de la mission.

Des réunions hebdomadaires seront organisées par le comité de suivi.

## C. Institutions clés

La liste détaillée des personnes à contacter sera donnée au consultant retenu lors du briefing.

- Siège de la Croix-Rouge française : Bureau RRC et Desk
- PIROI/Croix-Rouge française
- Collectivités territoriales de la Réunion
- Institutions de l'Union Européenne
- Acteurs du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans l'océan Indien (Sociétés nationales CR/CR de l'océan Indien, FICR et CICR)
- Gouvernements – services de protection et de sécurité civile
- Services d'états, organes étatiques et autres acteurs impliqués dans la gestion des catastrophes et à l'aménagement du territoire
- Commission de l'Océan Indien
- Organisations non gouvernementales
- Organisations Internationales
- Organisation des Nations Unies (PNUD, OCHA, ..)
- Universités, écoles doctorales et bureaux d'études.

## D. Déroulement de la mission

### Durée de la mission

La durée de la mission est estimée à 90 jours calendaires.

### Lieu de la mission

La mission du consultant se déroulera principalement dans les locaux de la PIROI :

*1 rue de la croix-rouge – zone de la Mare – 97438 Sainte-Marie*

Des déplacements locaux seront également à prévoir.

### Organisation de la mission

Un espace de travail sera mis à la disposition du consultant (hors équipement informatique).

La CRf mettra à disposition du consultant les formats à utiliser dans le cadre de la rédaction du plan d'action 2014-2020, ainsi qu'un corpus documentaire contenant notamment :

- Les documents présentant les activités mises en œuvre par la PIROI et/ou ses partenaires ;
- Les résultats de l'évaluation initiale du PIROI Center,
- Les préconisations architecturales et environnementales,
- Les rapports et comptes-rendus des événements régionaux (évaluation logistique, réunion des partenaires etc.)

(Liste non exhaustive)

### A. Rapport final et proposition de projet

La mission donnera lieu à l'élaboration d'un rapport final écrit incluant un résumé ainsi que :

- ✓ Un document détaillant l'OS 4 du plan d'action 2014-2020 de la PIROI, incluant narratif, cadre logique, budget, chronogramme et toutes annexes liées. Le format de ces éléments devra permettre l'intégration simple de l'OS 4 dans le plan d'action PIROI ;
- ✓ Une fiche résumée à des fins de communication ;
- ✓ Un catalogue de formations ;
- ✓ Un plan de développement définissant la stratégie, les moyens, l'organisation et les projections financières du PIROI Center ;
- ✓ Un annuaire ainsi qu'une liste des partenariats potentiels (déclaration d'intention, manifestation d'intérêt).

### B. Restitution

Une restitution est à prévoir par le consultant à la PIROI. A l'issue de cette restitution, une phase d'intégration des commentaires sera mise en œuvre.

## Dossiers de candidature

Les consultants invités à soumissionner devront fournir les éléments suivants à l'adresse Email: [piroi.recrutement@croix-rouge.fr](mailto:piroi.recrutement@croix-rouge.fr) en précisant en objet « Mission de consultance – Centre d'expertise GRC » :

Proposition technique incluant :

- la compréhension des termes de référence
- l'approche technique développée et la méthodologie détaillée
- le calendrier prévisionnel d'intervention
- la présentation de l'entreprise et le CV du consultant
- les références d'au moins 2 travaux similaires antérieurs
- un extrait KBIS de moins de 3 mois

Proposition financière incluant :

- le budget total HT et TTC intégrant les forfaits budgétaires (honoraires, frais de vie, transports, etc.).

Le devis proposé par le consultant devra tenir compte de l'ensemble des dépenses nécessaires à la mise en œuvre de sa mission d'expertise (hébergement, déplacements, restauration etc.).

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 18 janvier 2016**

## Pour plus d'informations

[www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr)

[www.piroi.croix-rouge.fr](http://www.piroi.croix-rouge.fr)

Contacts :

**Christian PAILLER / Olivier ETHEVE**

Plate-forme d'Intervention Régionale Océan Indien,

Téléphone : +262 (0)262 53 08 92

Mail : [piroi.recrutement@croix-rouge.fr](mailto:piroi.recrutement@croix-rouge.fr)

Adresse : 1 rue de la Croix-Rouge - 97438 Sainte-Marie – LA REUNION

## Liste des Acronymes

AFD	Agence Française de Développement
CICR	Comité international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
COI	Commission de l'Océan Indien
CRF	Croix-Rouge française
DIROM	Direction régionale outre-mer
DROI	Direction des Relations et des Opérations Internationales
EMZPCOI	Etat-major de zone de protection civile de l'océan Indien
FICR	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
GRC	Gestion des risques de catastrophes
NDRT	National Disaster Response Team (Equipe Nationale de Réponse aux Désastres)
OI	Océan indien
ONG	Organisation non gouvernementale
PIR	Plate-forme d'Intervention Régionale
PIRAC	Plate-forme d'Intervention Régionale Amériques Caraïbes
PIROI	Plate-forme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien
PIROPS	Plate-forme d'Intervention Régionale Océan Pacifique Sud
RDRT	Regional Disaster Response Team (Equipe Régionale de Réponse aux Désastres)
RN	Risques naturels
RRC	Réduction des risques de catastrophes
SN	Société nationale (Croix-Rouge et Croissant-Rouge)
SCOI	Sécurités civiles de l'océan Indien
SNOI	Société nationale (Croix-Rouge et Croissant-Rouge) de l'océan Indien
UE	Union européenne